

Appel à Candidatures – BGF 2023 Bourse du Gouvernement français pour un diplôme de Master (Année universitaire 2023/2024)

Le gouvernement français attribue chaque année des bourses d'études de niveau Master à des étudiants de Bosnie-Herzégovine justifiant d'un excellent niveau académique.

Le programme de bourses prend en charge les frais d'inscription pour une année d'études en Master, ainsi que les frais de vie à travers le versement d'une allocation mensuelle (pendant un maximum de dix mois correspondant à l'année universitaire 2023/2024), et offre l'accès à de nombreux autres avantages.

Qui peut postuler ?

Les candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre citoyen de Bosnie-Herzégovine,
- Etre âgé de moins de 26 ans au 31 décembre 2022
- Avoir validé trois années d'études universitaires (niveau Licence pour une première année de Master (en deux ans) et un niveau Master 1 (ou 4 années après la *Matura*) pour entrer en Master 2 (ou Master en un an).

Il importe d'avoir un niveau de langue suffisant pour suivre les cours dans le programme de Master envisagé (niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, en français ou en anglais).

Si un étudiant candidat postulait pour un master au sein duquel les cours sont dispensés dans une autre langue que le français, l'étudiant, s'il devenait lauréat de la bourse, devrait alors obligatoirement suivre une formation linguistique intensive en français, une fois sur place, ou avant son départ, validant un niveau minimal de A1.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés sont invités à transmettre un dossier comportant les pièces suivantes :

- **Fiche de renseignements** (complétée en français ou en anglais, avec notamment les noms des diplômes et des établissements d'enseignement supérieurs où ils souhaitent candidater ; *informations sur Campus France, www.campusfrance.org*)

- **Copie du passeport bosnien**

- **Lettre de motivation** (en français ou en anglais)

La lettre de motivation visera à préciser l'intérêt de l'étudiant pour des études en France d'une part, et la pertinence du choix du programme d'études envisagées au regard du projet professionnel de l'étudiant d'autre part.

- **Curriculum vitae** (en français ou en anglais)

- **Copie des relevés de notes** des études suivies pendant les deux dernières années universitaires suivies (en bosnien) et **traduction de ces relevés de notes** en français ou en anglais (il n'est pas nécessaire de recourir à une traduction assermentée)
- **Copie du dernier diplôme obtenu et traduction du diplôme obtenu en français ou en anglais** (il n'est pas nécessaire de recourir à une traduction assermentée).
- **Copie des attestations de niveau de langue, le cas échéant**

L'ensemble des documents est à envoyer obligatoirement en format PDF au plus tard le vendredi 23 décembre 2022 à 12h00 par email à l'adresse suivante :

stipendije2023@institutfrancais.ba

L'enregistrement des candidatures sera confirmé par un courriel dans les 72 heures suivant la réception du dossier, par email. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les critères de sélection

Le jury d'attribution des bourses retiendra plusieurs critères, et notamment : la qualité du curriculum vitæ, l'excellence du parcours universitaire, la motivation de l'étudiant, la maturité de son projet (mention dans le dossier des intitulés des diplômes de Master souhaités) et l'adaptation entre la formation envisagée et le projet professionnel.

Des entretiens préalables peuvent être proposés par l'Ambassade, pendant la phase de sélection.

Résultats

Tous les candidats seront informés des résultats au plus tard début mars 2023 par e-mail par l'Ambassade de France. Une liste principale et une liste complémentaire seront établies.

Les candidats devront ensuite, et au plus tard dix jours après la publication des résultats, confirmer leur intérêt pour la bourse. Celle-ci deviendra effective après confirmation écrite d'admission en programme d'études de Master par un établissement français de haut niveau, avant le 15 juillet 2023 (et sous réserve d'accord préalable de l'Ambassade quant au montant des frais d'inscription de la formation retenue).

Ils seront invités à participer à un séminaire de préparation au départ d'ici la fin mai 2022.

L'attribution finale de la bourse est conditionnée à l'admission à un programme de Master avant le 15/07/2023. Aucun report pour une année universitaire ultérieure ne pourra être accepté.

Informations complémentaires

- **Sur les sites** de l'Ambassade de France et de l'Institut français de Bosnie-Herzégovine : ba.ambafrance.org ww.institutfrancais.ba
- **Sur les pages Facebook** de l'Ambassade de France, de l'Institut français et de l'espace Campus France de Bosnie-Herzégovine [@france.bosnie](https://www.facebook.com/france.bosnie) [@CampusFranceBiH](https://www.facebook.com/CampusFranceBiH) [@francuskiinstitutbih](https://www.facebook.com/francuskiinstitutbih)
- **Auprès des Espace et Antennes Campus France Bosnie-Herzégovine** (sur rendez-vous) :
 - A Sarajevo : zeljka.divkovic@institutfrancais.ba (Tina Ujevića 8)
 - A Banja Luka : banjaluka@institutfrancais.ba (JU NUB RS, Jevrejska ,30)
 - A Mostar : mostar@institutfrancais.ba (Kneza Mihajla Viševića Humskog 57)